

Hauts-de-France, Somme
Noyelles-sur-Mer
Nolette
3 rue de Ponthoile

Ferme du Moulin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80007514
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2005
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire arrière-pays maritime picard
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme
Appellation : Ferme du Moulin
Parties constituantes non étudiées : grange, étable, cour, étable à chevaux, jardin, porcherie, bergerie, fournil, resserre

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1833, C2, 189 ; 1971. C2 381, 384

Historique

Une ferme figure sur le cadastre napoléonien selon un plan relativement similaire. Elle était dite ferme du Moulin car la rue de Ponthoile permettait l'accès au moulin de Noyelles. En 1920, lors de l'achat de cet ensemble agricole, l'acte de vente précise, d'après le propriétaire, "manoir à usage de ferme". Les chambres situées sous le comble à surcroît étaient destinées aux employés de la ferme. Le charretier dormait dans l'écurie. Le fournil cintré en brique est aujourd'hui détruit.

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle, 4e quart 19e siècle
Dates : 1874 (porte la date)

Description

La ferme se compose de bâtiments distribués autour d'une cour ; seul le logis est indépendant, les autres bâtiments étant accolés. Le bois composant les charpentes et l'ossature des édifices est du chêne. Chaque élément possède une toiture indépendante afin de lutter contre la propagation du feu lors d'un incendie. Le logis, occupant le fond de la cour, est long de six travées. Sa maçonnerie est composée d'une ossature de bois avec hourdis de torchis. Les tenons d'ancrage du sommier sont perceptibles en façade. Le solin, passé au coaltar (goudron), est percé d'ouvertures trahissant la présence d'une cave. Le mur pignon occidental est couvert d'un bardage de clin. Le comble à surcroît est éclairé par cinq lucarnes à croupe. Le toit à longs pans et croupes est couvert en ardoise. Un trottoir longe le devant du logis. Les pièces sont ainsi distribuées, d'est en ouest : la salle, le bureau et l'arrière-cuisine, tous deux dans la largeur de la maison, et deux chambres, également dans la largeur. Le logis est flanqué dans son prolongement par une resserre, sous le même toit. A l'est de la cour s'étendent en longueur les étables, séparées du logis par un passage permettant l'accès à la pâture située à l'arrière de la propriété (section cadastrale : 1971 C2 381). Le bâtiment se compose d'un solin en brique passé au coaltar, d'une rangée de briques chaulées tout comme les chaînes d'angle, et d'une ossature en chêne avec hourdis de torchis. Les trois portes donnant accès à trois étables ont également été passées au coaltar. Chacune est flanquée d'une petite ouverture carrée en hauteur pourvue d'un volet. Le centre du bâtiment est percé d'un pigeonnier en bois. Deux lucarnes à fenêtres pendantes permettent l'engrangement dans le fenil situé au-dessus des étables. Le toit à longs pans couvert en tuiles est surmonté d'une cornière en briques. Le plafond des étables propose des solives apparentes avec remplissage de foin ou plancher en bois passé à la chaux. Dans le prolongement des étables, mais bénéficiant d'une toiture indépendante, s'étire la grange.

La première travée est encore occupée par une étable alors que la seconde est ajourée d'une grande porte permettant l'entrée de la batteuse. L'huisserie est encore ici passée au coaltar. Le solin propose un appareillage mixte de briques chaulées et d'un remplissage de galets, souligné d'un niveau de briques passées au coaltar. La porte, plus haute que le mur gouttereau, est munie d'un appentis indépendant. Là aussi, la maçonnerie est confiée au torchis sur ossature en chêne. En retour d'équerre, le long de la rue, s'étend la bergerie en briques. Elle était primitivement percée de cinq portes à arc segmentaire et d'une ouverture sous le toit ; trois d'entre elles ont été condamnées et seule celle de gauche a conservé sa porte à deux battants horizontaux. La partie occidentale de ce bâtiment est ajourée d'une grande ouverture rectangulaire. Le toit à longs pans et pignon découvert à l'est est en ardoises. Ce pignon, plus large que le mur gouttereau, observe un léger encorbellement. Il est percé au sommet d'une fenêtre haute permettant l'engrangement, trahissant ainsi la présence d'un fenil. La bergerie abrite une cave à betteraves. Le bâtiment dispose d'ouvertures verticales sur rue ainsi que d'une large et haute porte coulissante. Une lucarne à fenêtre pendante permet l'engrangement depuis la rue. Son pendant, de l'autre côté du portail, est l'ancienne porcherie. Egalement en briques, elle n'est percée que d'une large porte en façade sur cour. L'angle occidental est arrondi. Le mur pignon est lui aussi percé d'une fenêtre haute donnant accès au fenil. Le toit à longs pans est en tuiles. Des petites ouvertures semi-circulaires ou en forme de meurtrière percent les deux autres murs. Le décor se limite à la corniche, pourvue de briques disposées en degrés décalés. Les anciennes porcheries composées de six boxes indépendants sont accolées au bâtiment précédent. Totalement en brique, elles s'appuient contre un mur composé de chaînes et bandeaux en briques avec remplissage de silex. Les ouvertures sont cintrées. Elles sont couvertes d'un toit à longs pans en tuiles mécaniques, aujourd'hui augmenté d'un appentis en tôle permettant l'abri des machines. Le mur de clôture en silex et briques se poursuit jusqu'au logis.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; torchis ; essentage de planches ; pan de bois ; galet ; appareil mixte

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile flamande, tuile creuse mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, comble à surcroît

Couvrements : charpente en bois apparente

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit à deux pans ; appentis ; croupe ; noue ; pignon découvert ; pignon couvert

Statut, intérêt et protection

Malgré sa présence sur le plan de 1833, sa construction paraît plus récente. L'ensemble des bâtiments la composant aurait donc été reconstruit sur l'emplacement exact de l'ancienne exploitation agricole. La couleur de la brique utilisée pour les bâtiments agricoles permet d'évaluer leur construction aux alentours du troisième quart du 19^e siècle. En effet, le pilier d'entrée est gravé d'une inscription indiquant "Devesse A. 1874". Le surhaussement des étables par un solin haut en brique a-t-il pour but la protection du mur contre les dégradations engendrées par les animaux ou est-il lié à une volonté hygiénique ? Cet ensemble agricole présente une architecture relativement soignée, témoignant de l'ampleur de certaines fermes de l'arrière-pays maritime.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

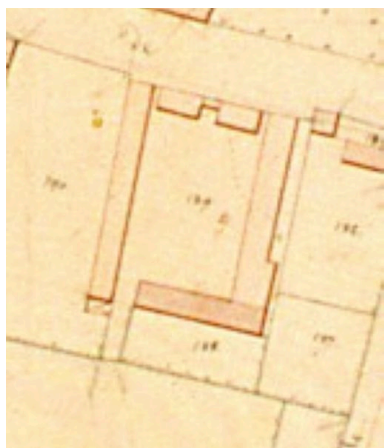
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents figurés

- Cadastre napoléonien de la commune de Noyelles-sur-Mer, encre et lavis sur papier, 1833 (AD Somme : E_DEP 1044).

Illustrations



Plan de la ferme en 1833
extrait du cadastre napoléonien.
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20068005707XAB



Vue générale depuis la rue.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20058005522NUCA



Vue du logis sur le côté
occidental de la cour.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20078000082XA



Vue des étables et de la grange
sur le côté nord de la cour.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20078000081XA



Vue de la bergerie.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20058005529NUCA



Vue de la bergerie depuis la rue.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20058005530NUCA



Vue de la porcherie depuis la rue.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20058005533NUCA



Vue des porcheries à
boxes indépendants.
Phot. Inès Guérin
IVR22_20058005534NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les fermes de l'arrière-pays maritime (IA80007286)

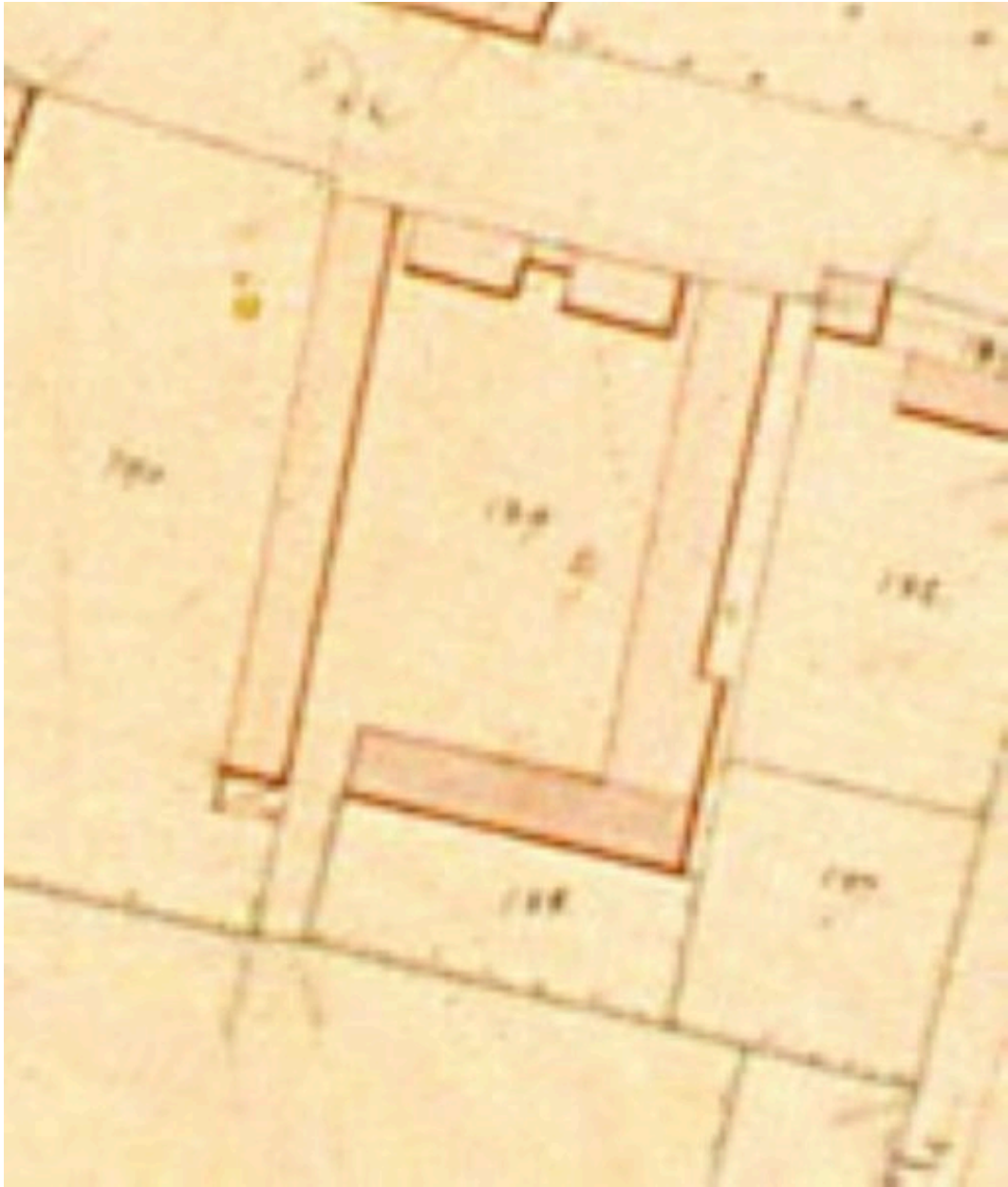
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le hameau de Nolette à Noyelles-sur-Mer (IA80007275) Hauts-de-France, Somme, Noyelles-sur-Mer, Nolette

Auteur(s) du dossier : Inès Guérin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI



Plan de la ferme en 1833 extrait du cadastre napoléonien.

IVR22_20068005707XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis la rue.

IVR22_20058005522NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du logis sur le côté occidental de la cour.

IVR22_20078000082XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des étables et de la grange sur le côté nord de la cour.

IVR22_20078000081XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la bergerie.

IVR22_20058005529NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la bergerie depuis la rue.

IVR22_20058005530NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porcherie depuis la rue.

IVR22_20058005533NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des porcheries à boxes indépendants.

IVR22_20058005534NUCA

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation